



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

4 juillet 2007

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée de 5 ans à compter du 8 mai 2002 par arrêté du 5 septembre 2002

BECOTIDE 250µg/dose, solution pour inhalation

Flacon pressurisé de 200 doses avec valve doseuse (CIP : 329 028-6)

Laboratoire GLAXOSMITHKLINE

Dipropionate de béclo-métasone

Code ATC : R03BA01

Liste I

Date de l'A.M.M. : 07/08/1986, dernier rectificatif en date du 19/02/2002

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux conjointement à BECONASE 50 µg/dose, suspension pour pulvérisation nasale.

Indications Thérapeutiques :

Traitement continu anti-inflammatoire de l'asthme persistant.

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions :

Selon les données IMS (CMA février 2007), il a été observé 657.000 prescriptions. BECOTIDE 250 µg/dose a été majoritairement prescrit dans l'asthme (49%), la bronchite aiguë (7%), la bronchiolite aiguë et la bronchectasie (6%).

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée.

Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et ses modalités de prise en charge ont été prises en compte. Elles ne sont pas susceptibles de modifier l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans l'indication de l'A.M.M.

Recommandations de la commission de la Transparence :

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans l'indication et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnement : Il est adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65%